

Estimation des barrières commerciales actuelles entre le Canada et les États-Unis : la méthodologie

Annexe 2

Cette annexe présente les estimations quantitatives des obstacles actuels au commerce entre le Canada et les États-Unis et décrit brièvement les sources de données ainsi que la méthodologie utilisée pour les calculer. Les barrières commerciales sont mesurées par le degré de protection des prix offert à l'industrie nationale, lorsque cette protection des prix est définie comme la hausse éventuelle des prix intérieurs rendue possible par l'imposition d'une barrière commerciale. L'analyse a été effectuée aux 93 branches de production de biens; les résultats figurent au Tableau A2.1.⁽¹⁷⁾

Les obstacles au commerce sont généralement classés dans deux catégories : les barrières «permanentes» et les mesures de protection spéciale. Seules les barrières permanentes au commerce sont incorporées aux résultats de simulations présentés dans ce document, mais des renseignements sont fournis ci-après sur ces deux catégories.

A. Barrières commerciales permanentes

Les obstacles permanents au commerce prennent la forme de barrières tarifaires ou non tarifaires (BNT). Les taux tarifaires présentés ici sont les taux de 1987 applicables au commerce Canada-États-Unis après le Tokyo Round du GATT. Les BNT comprennent, par exemple, les restrictions quantitatives à l'importation et les marchés publics. Les estimations de taux tarifaires utilisées dans ce document ont été préparées par le ministère des Finances, tandis que les estimations des BNT permanentes ont été calculées par l'Institut de

recherches de la politique publique dans le cadre d'un contrat financé conjointement par les ministères de l'Expansion industrielle régionale, des Affaires extérieures et des Finances.

1. Taux tarifaires

Les taux tarifaires moyens par industrie sont habituellement calculés par sommation des droits de douane applicables à chaque produit, les importations servant de coefficients de pondération. Cette méthode tend à sous-estimer le degré de protection tarifaire, puisque les droits qui parviennent plus efficacement à restreindre les importations sont, par définition, affectés des plus faibles coefficients de pondération. Les droits tarifaires globaux calculés à l'aide d'une pondération en fonction de la production intérieure plutôt que des importations donnent une idée plus exacte de la protection assurée aux industries par les droits de douane. Néanmoins, comme on ne dispose pas de statistiques de production pour toutes les catégories tarifaires, on utilise dans cette analyse une méthode de pondération mixte où entrent certains coefficients de pondération en fonction des importations.

Dans ces calculs, les taux tarifaires applicables aux importations provenant des États-Unis avant et après le Tokyo Round du GATT sont établis à l'aide de statistiques d'importation et de production, selon une méthode de pondération en deux étapes. On utilise d'abord les coefficients de pondération des importations pour agréger les

⁽¹⁷⁾ On trouvera plus de détails sur la méthodologie et les résultats dans les documents de travail à publier par le ministère des Finances sur les nouvelles estimations des taux tarifaires canadiens par industrie et produit, et les barrières commerciales entre le Canada et les États-Unis.